

JOURNAL

SOURCE DE VIE
COMMUNAUTAIRE

Le PIERR Eau



SAINT-PIERRE-DE-LA-RIVIERE-DU-SUD

Site Internet : stpierre.rs.ca

JOYEUSES FÊTES!

Ce mois-ci...

Nouvelles municipales	p.3
Marché de Noël	p.5
Nouvelles paroissiales	p.7
Politique municipale	p.8
Messe de Noël	p.9
Minutes municipales	p.11



Horaire des services et commerces de St-Pierre

	Bureau municipal		Bureau de poste		Bibliothèque La Volumineuse
Dimanche	Fermé		Fermé		Fermée
Lundi	8:00 à 11:00	12:30 à 16:30	12:00 à 16:45		Fermée
Mardi	8:00 à 11:00	12:30 à 16:30	12:00 à 16:45		Fermée
Mercredi	8:00 à 11:00	12:30 à 16:30	11:30 à 14:00	14:30 à 18:00	8h à 11h et 18:30 à 19:30
Jeudi	8:00 à 11:00	12:30 à 16:30	12:00 à 16:45		Fermée
Vendredi	8:00 à 11:00	12:30 à 16:30	12:00 à 16:45		Fermée
Samedi	Fermé		Fermé		Fermée



REQUÊTE

CONCERNANT UN ANIMAL ?



418-225-9203

Contactez les professionnels
qui s'occupent de notre municipalité

Journal Le Pierr'Eau

645, 2e Avenue
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
G0R 4B0

Courriel : journal@stpierrers.ca

Publication : Première semaine du mois

Date de tombée : Le 25 du mois

Montage : Christian Collin

Correction : Andréanne Gagné

Vous aimeriez écrire pour le journal,

nous partager vos photos, n'hésitez pas à nous les envoyer par courriel.

Liste de prix pour la publicité

Information : journal@stpierrers.ca

	1 parution		Annuel	
	N&B	Couleur	N&B	Couleur
1 page	35\$	40\$	350\$	400\$
1/2 page	25\$	30\$	250\$	300\$
1/4 page			100\$	150\$
Carte affaire			65\$	100\$

Nouvelles municipales en vrac

BUDGET MUNICIPAL 2024

C'est le lundi 18 décembre prochain à 18h que sera voté le budget 2024. Il est trop tôt pour dire les orientations du budget, mais nous devons composer avec un nouveau rôle d'évaluation et bien sûr, une augmentation de l'IPC de plus de 4%. Par contre, le conseil fera tout son possible pour minimiser l'impact sur les taxes municipales.

ÉLECTION PARTIELLE AU CONSEIL MUNICIPAL

À la suite de la démission de M. Pierre Bertrand le 22 novembre, un siège est maintenant vacant au conseil municipal. Des élections partielles auront lieu le dimanche 24 mars 2024. La période de déclaration des candidatures aura lieu du 9 février au 19 février. Le vote par anticipation aura lieu le dimanche 17 mars 2024.

Vous pouvez lire la page 8 qui vous explique le processus d'élection pour une municipalité.

Nous tenons à remercier M. Bertrand pour les deux ans passés au conseil municipal de St-Pierre.

JOURNAL LE PIERR'EAU

Vous aimeriez écrire des vœux pour la nouvelle année, acheminez-les à l'adresse du journal :

journal@stpierrers.ca avant le 25 décembre. Ils seront publiés dans le journal de janvier.

DÉNEIGEMENT

Déjà le moment de parler déneigement! Deux petits rappels :

Il est strictement interdit de stationner dans les rues de la municipalité pendant la période hivernale. Nous ne parlons pas seulement ici des journées où il y a des précipitations de neige, mais bien en tout temps de manière à laisser le chemin libre pour nos employés municipaux.

Il est aussi strictement interdit de placer sa neige dans la rue ou de la traverser de l'autre côté de la rue. Ces pratiques sont assez communes, mais peuvent nuire à l'entretien des routes, causer des accumulations de neige ou

nuire à la circulation. Des amendes peuvent s'appliquer!

TARIF LOCATION DE LA SALLE DES LOISIRS

Le tarif pour la location de la salle des loisirs a été revu à la baisse, soit à 150\$ pour une journée de location. Vous pouvez communiquer avec le personnel de municipalité au 418 248-8277 pour plus d'informations.

De plus, il est toujours possible de louer le gymnase de l'école au coût de 100\$ du 4 heures. Au besoin, vous pouvez communiquer avec le personnel de l'école au 418 248-2997.

ÉCOLE DES TILLEULS

Lors du dernier conseil d'établissement, il a été statué que le nombre minimal pour ouvrir le service de garde lors des journées pédagogique sera maintenant de 10 enfants.

Si votre enfant ne va pas au service de garde de l'école des Tilleuls habituellement, il peut quand même être inscrit

au service de garde pour les journées pédagogiques. À chaque occasion, l'équipe du service de garde prépare des activités très intéressantes pour vos enfants! N'hésitez pas à communiquer avec le personnel de l'école pour plus d'information.

VIDANGES SECTEUR ROUTE DE ST-PIERRE

Au début de l'automne, nous vous avons annoncé que les vidanges dans le secteur de la route St-Pierre serait maintenant ramassées dans des bacs verts pour chaque résidence. Malheureusement, notre contracteur qui devait assurer le ramassage a fait volte-face au début novembre.

Ainsi, jusqu'à nouvel ordre, nous demandons aux résidents de ce secteur d'apporter leur sac à vidange aux bacs placés au garage municipal.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à communiquer avec le personnel de la municipalité au 418 248-8277.

Christian Collin, conseiller municipal





Les nouvelles de la fabrique

Assemblée de paroissiennes et de paroissiens

Le **dimanche 10 décembre** après la messe de 9h, **vers 9h45** il y aura l'assemblée annuelle des paroissiennes et des paroissiens. Au cours de cette réunion, nous ferons un résumé des activités de l'année, puis nous répondrons aux questions. Cette année un poste de marguillière et/ou de marguillier se libère, Jocelyne Gosselin termine son mandats de 3 ans et peut le renouveler, un grand merci pour cette bonne collaboratrice. Il y a aussi et non le moindre, Jean-Claude Proulx, qui termine ses deux mandats de trois ans et plus, quel collaborateur! Nous aurons donc besoin de combler ce poste. Nous avons besoin de vous...

Cette responsabilité consiste en un travail d'équipe et une rencontre mensuelle sur les décisions à prendre pour le bon fonctionnement administratif des biens de la fabrique et du cimetière. Vous pourrez donner votre nom à l'un ou l'autre des marguillières ou marguilliers, vous présenter à l'assemblée du 10 décembre ou téléphoner au presbytère au 418 248-5668, pour plus d'informations, vous pourrez téléphoner au 418 248-6826.

Nous vous attendons avec plaisir.

Décorations de Noël

Le 21 novembre, Hélène Chabot et son équipe se sont rassemblés pour décorer l'église à l'occasion de Noël. Ce n'est pas une mince tâche, car plusieurs pièces doivent compléter cette belle crèche plus que centenaire, pour le plus grand plaisir des gens qui l'admireront. Ces personnes dévouées sont arrivées tôt pour ce montage. Un grand merci à ces généreuses personnes: Luc Blais, Jeanine Létourneau, Hélène Leblanc, Jeannot Tremblay, Francine Dubé, Jocelyne Gosselin, Jean-Claude et Jacques Proulx, et Régis Proulx. Ce bénévolat si précieux est très apprécié.

Souhais du temps des Fêtes

Que tous les petits bonheurs et les grandes joies illuminent votre temps de Fêtes et soient présents tout au cours de l'année.

Le Conseil de Fabrique de Saint-Pierre-du-Sud
Hélène, Jocelyne, Nancy, Sylvie, Jean-Claude,
Régis et Lise



Politique municipale—Le processus d'élection

Les élections municipales au Québec se font à tous les 4 ans, les prochaines auront donc lieu en 2025. Si un poste devient vacant plus de 12 mois avant les prochaines élections, la municipalité a obligation de procéder à une élection partielle. Dans le cas où le poste devient vacant à moins de 12 mois des élections, le poste peut demeurer vacant jusqu'à la prochaine élection. Pour la mairie, la situation est sensiblement la même, sauf qu'à moins d'un an de la prochaine élection générale, un nouveau maire peut être nommé à l'interne du conseil pour terminer le mandat.

Lorsqu'une élection est déclenchée, une période de déclaration des candidatures est ouverte 44 jours avant l'élection qui aura lieu un dimanche. 30 jours avant l'élection, ce sera le dernier jour pour déclarer sa candidature. À ce moment, tous les candidats intéressés doivent compléter le formulaire disponible auprès de la municipalité. Pour une municipalité de moins de 5000 habitants, 5 signatures d'habitants de la municipalité seront nécessaires.

À la fermeture des déclarations de candidature, si une seule personne a posé sa candidature, elle sera élue par acclamation. Sinon, les élections auront lieu 30 jours plus tard. Dans tous les cas, une personne peut retirer sa candidature avant l'élection.

Christian Collin, conseiller municipal depuis 2009

MESSE DE NOËL 2023

Cette année encore, la messe de Noël sera célébrée en notre église à **17h le 24 décembre**. La cérémonie sera précédée d'un mini-récital offert par la chorale qui débutera **à 16h40**.

Voici le programme des chants qui seront interprétés.

MINI RÉCITAL Noël ! Fêtons l'Emmanuel
Quel est l'enfant
Glory Alleluia
Cloches sonnez

MESSE

Chant d'entrée : Notre Divin Maître
Kyrie : Jésus Christ l'Emmanuel
Gloire à Dieu : Les anges dans nos campagnes
Psaume : Aujourd'hui, un sauveur nous est né
Acclamation : Voici Noël
Offertoire : Dans le silence de la nuit
Sanctus : Sanctus solennel
Anamnèse : In dulci jubilo
Doxologie : Amen Alleluia !
Agneau : Agneau de Dieu reconnu par les bergers
Communion : Nouvelle agréable
Action de grâce : Voici la paix sur nous
Sortie : Il est né le Divin Enfant

La chorale de Saint-Pierre-du-Sud



FRAUDES TÉLÉPHONIQUES ENVERS LES AÎNÉS

Soyez vigilants lorsque vous recevez un appel d'un soi-disant conseiller, enquêteur ou représentant du gouvernement. Méfiez-vous si vous recevez un appel ou un courriel d'un membre de votre famille qui a besoin d'aide (ex. petit-fils, nièce), confirmez la situation en parlant à d'autres proches. Vous pourriez être en présence d'un fraudeur.

On vous demande de confirmer ou de donner vos informations personnelles et bancaires? Méfiez-vous. Ne donnez aucun renseignement personnel ou bancaire au téléphone. Les fraudeurs peuvent commencer leur appel en vous demandant de confirmer votre identité à l'aide des renseignements déjà en sa disposition. Leur but? Vous mettre en confiance! - Raccrochez. Prenez un moment de recul. Retrouvez le numéro de téléphone officiel de l'organisme qui vous a contacté, appelez-le et vérifiez la validité de la demande qui vous est adressée. Ne rappelez jamais à un numéro de téléphone transmis par votre interlocuteur.

Votre afficheur indique un « numéro de téléphone officiel »? - Ne supposez JAMAIS que le numéro de téléphone sur votre afficheur est exact. Les fraudeurs utilisent des logiciels ou des applications pour tromper leurs victimes. Le numéro de l'appel peut également être masqué.

On vous demande de remettre vos cartes et vos NIP dans une enveloppe, peu importe la raison (ex. pandémie)? - Refusez. N'ayez pas peur de dire non et raccrochez. Les fraudeurs peuvent hausser le ton, se montrer insistants ou recourir à des fausses menaces pour obtenir votre coopération. Gardez en tête qu'aucune institution financière (ou organisme gouvernemental) ne procède ainsi.

Vous recevez un appel d'un soi-disant membre de votre famille (ex. petit-fils, nièce) en situation de détresse (ex. accident d'auto, détention, hospitalisation) et invoquant un besoin urgent d'argent? On vous demande de surtout n'en parler à personne? - Méfiez-vous ! Prenez un moment de recul, n'envoyez pas d'argent. Ne transmettez pas votre numéro de carte de crédit. N'achetez aucune carte prépayée (ex. carte iTunes) dans le but de fournir à votre interlocuteur les codes de ces cartes. - Validez l'histoire qui vous est présentée et l'identité de la personne avec qui vous communiquez en appelant des parents, un autre membre de la famille ou des amis. Les fraudeurs peuvent également se faire passer pour un policier ou un avocat afin de rehausser la crédibilité de cette mise en scène.

POUR SIGNALER UNE FRAUDE OU DEMANDER DE L'AIDE

Communiquez avec la Sûreté du Québec au 310-4141 ou *4141 (cellulaire) ou avec votre service de police local.

Communiquez avec le Centre antifraude du Canada pour signaler la fraude : 1 888 495-8501. La Sûreté du Québec invite les citoyens à consulter la section Conseils de son site Web (www.sq.gouv.qc.ca) afin d'en apprendre davantage sur la fraude ou consulter le site Web du Centre antifraude du Canada au www.centreantifraude.ca.

MUNICIPALITÉ DE ST-PIERRE-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE LUNDI 10 OCTOBRE 2023

SÉANCE ORDINAIRE du conseil de la Municipalité de St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud tenue à la Mairie, le LUNDI 10 OCTOBRE 2023 à 20:00 heures à laquelle assemblée sont présents : Les élus suivants :

- Monsieur Alain Fortier, Maire
- Monsieur Pierre Bertrand - Monsieur Christian Collin
- Monsieur Daniel Dionne - Monsieur Joël Bouffard
- Monsieur Claude Fiset - Madame Annie Vézina

Sont aussi présentes, Karine Lachance, Directrice générale et greffière-trésorière et Mélissa Thibault, adjointe administrative.

Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 1 087 400 \$ qui sera réalisé le 6 novembre 2023

Les règlements d'emprunts indiqués au 1^{er} alinéa du préambule soient financés par billets, conformément à ce qui suit : les billets seront datés du 6 novembre 2023; les intérêts seront payables semi-annuellement, le 6 mai et le 6 novembre de chaque année; les billets seront signés par le maire et la greffière-trésorière; les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2024.	74 900 \$	
2025.	79 800 \$	
2026.	84 700 \$	
2027.	90 100 \$	
2028.	95 800 \$	(à payer en 2028)
2028.	662 100 \$	(à renouveler)

Soumissions pour l'émission de billets

QUE la Municipalité de la paroisse de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud accepte l'offre qui lui est faite de FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. pour son emprunt par billets en date du 6 novembre 2023 au montant de 1 087 400 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunts numéros 2011-263. Ces billets sont émis au prix de 98,77300 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**;

Abrogation de la résolution 2023-10-133

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Pierre Bertrand est le conjoint de Madame Lise Hamel, employée de Desjardins, il est nécessaire d'abolir la résolution 2023-10-133

La Municipalité de St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud abroge la résolution 2023-10-133.

Monsieur Pierre Bertrand se retire du vote, tel que le stipule la clause 17.1 de la promesse de vente de Desjardins.

Acquisition du bâtiment de la Caisse Desjardins

La Municipalité de St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud procède à l'acquisition du bâtiment de Desjardins situé au 689, Rue Principale à St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud pour la somme de quatre-vingt-quinze mille dollars (95 000.00\$) et selon les clauses de la promesse de vente.

Monsieur Pierre Bertrand revient dans la discussion.

Avis de dépôt du projet de Règlement 2023-315 Concernant l'installation, l'utilisation et la prise en charge de l'entretien des systèmes de traitement tertiaire de désinfection par rayonnement Ultraviolet

Avis de dépôt de projet de règlement est par les présentes donné par MONSIEUR DANIEL DIONNE qu'à une séance ultérieure du Conseil municipal sera présenté pour adoption le règlement numéro 2023-315 concernant l'installation, l'utilisation et la prise en charge de l'entretien des systèmes de traitement tertiaire de désinfection par rayonnement Ultraviolet.

Avis de Motion règlement 2023-318 concernant la fermeture et la cession d'une partie de chemin municipal.

Avis est par les présentes donné par MONSIEUR CHRISTIAN COLLIN qu'il sera présenté pour adoption lors d'une prochaine assemblée, un règlement concernant la fermeture et cession d'une partie de chemin municipal. De plus, élé conseiller dépose le projet de règlement.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Levée de la séance À : 20H48

MUNICIPALITÉ DE ST-PIERRE-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD

SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE LUNDI 6 NOVEMBRE 2023

SÉANCE ORDINAIRE du conseil de la Municipalité de St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud tenue à la Mairie, le LUNDI 6 NOVEMBRE 2023 à 20:00 heures à laquelle assemblée sont présents : Les élus suivants :

- Monsieur Alain Fortier, Maire
 - Monsieur Pierre Bertrand - Monsieur Christian Collin
 - Monsieur Daniel Dionne - Monsieur Joël Bouffard - Madame Annie Vézina
- Est absent Monsieur Claude Fiset

Sont aussi présentes, Karine Lachance, Directrice générale et greffière-trésorière et Mélissa Thibault, adjointe administrative.

Adoption des procès-verbaux

Les procès-verbaux de la séance ordinaire tenue le lundi 2 octobre 2023 et de la séance extraordinaire tenue le lundi 30 octobre 2023 soient adoptés après présentation par la directrice générale, greffière-trésorière.

TRÉSORERIE

Présentation des comptes

Le Conseil approuve le paiement des factures dont les déboursés sont pour un total de 104 752,85 \$ et dont l'énumération suit :

Demande de dérogation mineure

LOTS : 5 574 664 du cadastre du Québec
5 575 033 du cadastre du Québec

La demande de dérogation mineure vise à autoriser un lotissement d'une superficie de 2 826,7 m² alors que l'article 5.2 du Règlement de lotissement #90-133 exige une superficie minimale de 3 000 m² pour un lot non desservi.

La municipalité de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud accorde la dérogation mineure sous certaines conditions

Adoption des dates des séances ordinaires du Conseil pour l'année 2024

Le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2024, qui se tiendront le jour désigné pour chaque mois et qui débuteront à 20h00.

Séances ordinaires du conseil 2024

Lundi 8 janvier, Lundi 5 février, Lundi 4 mars, Lundi 8 avril, Lundi 6 mai, Lundi 3 juin, Lundi 8 juillet, Lundi 12 août, Lundi 9 septembre, Lundi 7 octobre, Lundi 4 novembre et Lundi 2 décembre

Participation au Souper bénéfice Fondation HDM

La municipalité de St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud participe à l'activité de la Fondation de l'Hôtel Dieu de Montmagny en se procurant deux cartes pour la somme total de 250,00\$.

Participation au Gala Prestige Desjardins Entreprises

La municipalité de St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud participe au Gala Prestige Desjardins Entreprises en se procurant deux cartes pour la somme totale de 344,92\$.

Offre de services animaliers 2024

Le conseil municipal de St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud accepte l'offre de service de l'entreprise Escouade Canine MRC 2017;

Mandat à l'Escouade Canine MRC 2017 à appliquer les règlements provinciaux et municipaux et autorisation à faire du porte-à-porte

Le Conseil Municipal de St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud délègue sa compétence à l'Escouade Canine MRC 2017 pour le contrôle des chiens et les services animaliers pour l'année 2024 à faire appliquer le Règlement d'application de la Loi sur l'encadrement des chiens décrété par le Gouvernement du Québec ainsi que le Règlement municipal 2021-308 et 2021-309;

Rémunération au Garde-feu municipal

La municipalité de St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud octroie la rémunération de quinze dollars (15.00\$) par permis émis.

La conseillère Annie Vézina s'abstient de vote puisqu'elle déclare avoir un intérêt dans cette résolution, Louis Morin étant le fils de la conseillère.

Embauche d'employés pour le déneigement saison hivernale 2023-2024

Le conseil municipal de St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud embauche Messieurs Nathaniel Lacombe et Louis Morin pour la saison hivernale 2023-2024. Le salaire et les conditions de travail sont ceux établis selon le contrat de travail.

Contribution à un organisme – Carrefour Jeunesse-emploi

La municipalité de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud participe à la campagne de financement par l'achat de 5 billets au prix de 50\$ chacun pour un coût total de deux-cent-cinquante dollars (250,00\$).

Demande dans le cadre Emploi Été Canada 2024

La municipalité de St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud dépose une demande pour l'emploi d'étudiants(es) dans le cadre du programme Emploi d'été Canada 2024;

Adoption Règlement 2023-314 Relatif à la démolition d'immeubles

Le présent projet de règlement soit adopté.

Adoption Règlement 2023-317 Déterminant les modalités de publication des avis publics municipaux

Pour plus d'informations, le Règlement sera disponible sur le site Internet de la Municipalité.

Adoption Règlement 2023-318 concernant la fermeture et la cession d'une partie de chemin municipal

Pour plus d'informations, le Règlement sera disponible sur le site Internet de la Municipalité.

Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du conseil

Tous les membres du conseil de la municipalité de St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud font le dépôt de leur déclaration d'intérêts pécuniaires à la séance ordinaire du 6 novembre 2023;

Approbation de la modification de la programmation dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les

années 2019 à 2023

La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle.

Demande de paiement de subvention du Volet Projets particuliers d'amélioration du Programme d'aide à la voirie locale

Le conseil municipal de St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud approuve les dépenses d'un montant de 12 783.00\$ relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Acceptation de l'offre de service de Tetra Tech QI inc. pour la réalisation des activités préparatoires ainsi que des plans et devis préliminaires pour la réfection du Rang Coteau Sud.

Le conseil municipal de St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud octroie le mandat à Tetra Tech QI Inc. pour la réalisation des activités préparatoires ainsi que des plans et devis préliminaires pour les travaux sur le Rang Coteau Sud selon l'offre de services professionnels reçue à tarif horaire pour une enveloppe budgétaire de 21 000,00\$ (excluant les taxes).

Vente de la remorque Dynaweld et achat d'un marteau hydraulique

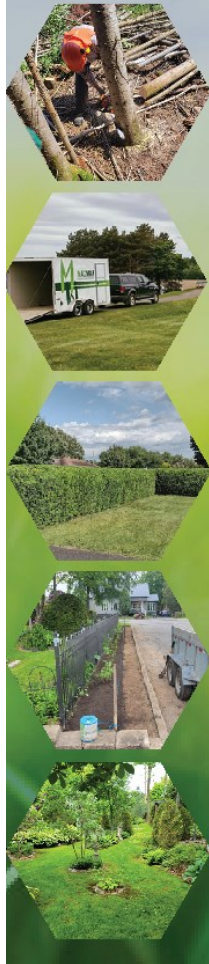
Le conseil municipal de St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud autorise la vente de la remorque Dynaweld à la ferme Monyvill enr pour la somme de cinq mille dollars (5 000 \$), dans son état actuel (pavé à refaire), sans aucune garantie;

COMITÉS

CORRESPONDANCE

PÉRIODE DE QUESTIONS

23-11-164 Levée de la séance À 20H35



ABATTAGE D'ARBRE
DÉBROUSSAILLAGE
DÉCHAUMAGE
DÉNEIGEMENT
DESSOUCHAGE
ÉBRANCHAGE
ÉMONDAGE
FERMETURE DE TERRAIN
OUVERTURE DE TERRAIN
PAYSAGEMENT
TAILLE D'ARBUSTE
TAILLE D'HAIE
TERRASSEMENT
TONTE DE PELOUSE

Pour avoir
L'ESPRIT
TRANQUILLE
MAXMAR EST LÀ POUR
VOUS!

418-472-0666

maxmar0666@hotmail.com

facebook.com/maxmarentretien

www.maxmarentretien.com



MAISON D'AIDE ET D'HÉBERGEMENT POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE AVEC OU SANS ENFANTS

Hébergement
 Écoute téléphonique
 Consultations externes
 Services jeunesse

Le Havre des Femmes

418 247-7622

Tous nos services sont confidentiels et gratuits
 Nous pouvons vous rencontrer dans votre municipalité

TERRASSEMENTS JONCAS & FRÈRES inc.

Depuis plus de 30 ans

RBQ : 2552-1899-29

EXCAVATION RÉSIDENNELLE, AGRICOLE ET FORESTIÈRE

- Drainage
- Enrochement
- Aqueduc et égout
- Chemin forestier
- Et bien plus encore

SPÉCIALISÉ EN INSTALLATIONS SEPTIQUES DE TOUS GENRES

PROFITEZ D'UN CRÉDIT D'IMPÔT ALLANT JUSQU'À **5 500\$**

À l'exclusion des constructions neuves.

INSTALLATEUR AUTORISÉ: **BIONEST System** **HYDRO-KINETIC**

VENTE ET TRANSPORT EN VRAC

- Pierre
- Gravier
- Sable
- Tuff
- Terre à pelouse
- Terre à jardin

ESTIMATION GRATUITE

418 248-2585 www.joncasetfreres.com

EBP ECOSOL

ÉTUDES ET PLANS
 POUR
 INSTALLATIONS SEPTIQUES
 ET PUIITS

C.P. 620
 Saint-Michel-de-Bellechasse, QC
 G0R 3S0

Tél. : 418 884.1801
 Numéro sans frais : 1 (877) 274.1536
 info@ebpecosol.ca

Services-conseils en traitement des eaux usées et captage des eaux souterraines

CRÉDIT D'IMPÔT DISPONIBLE

CONTACTEZ-NOUS!

Durant les fêtes, on trie nos emballages!



Réemploi ou recyclage
Emballage non métallisé
Boîte de carton
Papier de soie
Papier kraft
Papier journal

Poubelle
Choux et rubans brisés
Emballage métallisé
Papier cellophane
Papier bulle
Styromousse

**Les choux et les rubans,
on les garde pour l'an prochain!**

Québec 

En partenariat avec le CRECA, les MRC des Appalaches, de Bellechasse, de Beauce-Centre, de Beauce-Sartigan, des Etchemins, de L'Islet, de Lotbinière, de Montmagny, de La Nouvelle-Beauce et la Ville de Lévis.



PHILIAS BLAIS & FILS INC.
RBO, 8264-0913-12

Excavation
Terrassement
Déneigement
Transport
Épandage

Démolition
Caméra pour drain de fondation

Ecoflo
Installation septique

ÉQUIPEMENT ENVIROSEPTIC
Préserver l'équilibre de la nature

Récupération
JB

10 15 20

Location de mini-conteneurs
10, 15 et 20 verges

Jacques Blais, propriétaire
T 418.259.7841

218, Rivière-du-Sud, Saint-François de la Rivière-du-Sud, Montmagny, QC, G0R 3A0

ph.blais@globetrotter.net
www.recuperationjb.com

Conseil municipal de St-Pierre



Alain Fortier
Maire



Christian Collin
Siège no 2
Communications
Famille
Ainés

Poste vacant
Siège no 1
Bibliothèque
CCU
Route St-Pierre



Daniel Dionne
Siège no 3
Loisirs d'hiver
Société développement



Joël Bouffard
Siège no 4
Activités spéciales



Claude Fiset
Siège no 5
Maire suppléant
Voirie – CCU
Ressources humaines



Annie Vézina
Siège no 6
Loisirs d'été

Administration

Karine Lachance
Directrice générale














Mélissa Thibault
Adjointe administrative
Inspectrice municipale

Pour nous rejoindre : 418 248-8277, info@stpierrezds.ca

En cas d'urgence 418 291-1652, Site Internet : <http://www.stpierrezds.ca>

Escouade Canine : 418 225-9203 ou page Facebook : Escouade Canine MRC 2017

décembre 2023

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
					1	2
3 	4 	5 Vert 	6 	7	8	9
10 	11	12 Bleu 	13  	14	15	16
17 	18	19 Vert 	20 	21	22	23
24 	25	26 Bleu 	27	28	29	30
31						



Réunion de Fermières



Déchets spéciaux: aviser la municipalité



Ouverture de la bibliothèque


















Réunion du conseil (20h00)



Messe 9h00

janvier 2024

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
	1 	2 Vert 	3 	4	5	6
7 	8 	9 Bleu 	10  	11	12	13
14 	15	16 Vert 	17 	18	19	20
21 	22	23 Bleu 	24 	25	26	27
28	29	30 Vert 	31 